

COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

Compte rendu de réunion du Comité Directeur

Validé par les membres présents du comité directeur

DOMFAING le 7 septembre 2022 – 19 h 15

Présents : Philippe BOURGEOIS, Laurent DURAND, Michel FEICHT, Isabelle FRIRY, Eric MATHIS, Etienne ROBERT, Dominique THIRION, Allain VOYEN, Jean-Pierre VOYEN.

Excusés : Christophe COSSIN, René PARIS.

Absents : Maxime GIGNEY Jean-Paul GUIMBERT

1- Informations du Président

Ré affiliations : aucune nouvelle du club de REMIREMONT malgré de nombreuses relances. Les autres clubs se sont ré affiliés.

Mérite sportif : nous avons jusqu'au 18 septembre pour présenter un dossier dans les 7 critères définis par le Conseil Départemental. Nous avons déjà présenté ETIVAL (équipe Pro dames), Jérôme HUMBERT (entraîneur), l'équipe 1 d'ANOULD, René PARIS (bénévole), Jean-Pierre VOYEN (arbitre). Chaque membre est invité à réfléchir pour proposer des candidats selon les critères qui leur seront transmis.

Relation presse : le président a pris contact avec Valéry TUAILLON responsable de la Rédaction de Vosges Matin Sports. Celui-ci concède qu'il y a un problème dû en grande partie aux coûts de l'édition qui réduisent considérablement les espaces disponibles. Beaucoup de sports sont affectés. Il ne peut faire de promesses mais une piste d'évolution serait de s'orienter vers le journal numérique. Il faudra contacter à nouveau Valéry TUAILLON septembre pour cibler des manifestations sur lesquelles on voudrait avoir des parutions d'articles.

Demande de modification des prises en charges FFTT : cela concerne le coût de la refonte de SPID2 et des assurances. Un courrier a été fait à la LGE qui gère la répartition LGE/CD. Cette répartition a été faite au prorata du nombre de licence sans tenir compte de la répartition des revenus. Le sujet est en attente d'analyse.

2- Préparation de l'assemblée générale

Chaque responsable de commissions devra préparer un compte-rendu pour la saison écoulée qu'il présentera à l'assemblée générale. Les fichiers correspondants seront transmis à la secrétaire.

Comme chaque année, des bons cadeaux seront offerts aux vosgiens montés sur des podiums dans les compétition régionales ou nationales. Eric MATHIS et Jérôme DOMBRAT sont chargés d'en établir la liste.

Prévoir une remise pour les médailles de bronze et d'argent du Mérite Régional qui seront transmises par la LGETT.

Le Président a reçu 3 candidatures pour le CD, il s'agit de Philippe BOURGEOIS, de Jérôme DOMBRAT et d'Emilie SONNEFRAUD.

En plus des personnalités locales invitées par le club de THAON CHENIMENIL, le CD a invité François VANNSON, Président du Conseil Départemental, Eléonore BUFFLER, chef du Service des Sports au

Conseil Départemental, Jean-François WUST, Président du CDOS 88, Stéphane VIRY, Député des Vosges, Christophe PORTE, Président de la LIGUE et le responsable du service sport de la DDCSPP 88.

3- Commission sportive

Calendrier : un calendrier bien complet a été envoyé aux clubs avec quelques compétitions régionales, voire nationales. Quelques clubs ont demandé d'avoir un calendrier ne regroupant que les compétitions jeunes. Eric ne se chargera pas de le réaliser, le calendrier général peut facilement être modifié par les clubs.

Organisations : suite à la relance faite par Eric, toutes les organisations pourront être assurées. Les membres du CD seront consultés par mail pour procéder aux attributions.

Récompenses : Eric a fait le point sur le tableau des récompenses. Dans les challenges jeunes, seuls les cadets n'étaient pas différenciés en cadet 1 cadet 2. Cela sera corrigé. Il faudra prévoir un challenge pour la Coupe des Vosges, VITTEL conservera celui gagné 3 fois).

Interclubs jeunes : il faudrait éviter de faire jouer les cadets de – de 600 points contre des poussins et benjamins. Voir pour modifier le règlement en conséquence. (équipe avec un cadet dans le 1er tableau ?).

Championnat par équipes : 97 équipes en début de phase (97 l'an passé et 100 en en janvier 2022). 5 clubs n'ont qu'une équipe : BAINS LES BAINS, UZEMAIN, MOYENMOUTIER, XONRUPT et LA BRESSE.

4- Commission technique

Stages : le calendrier a été calé en fonction des stages régionaux. Les stages seront organisés les lundis avec Jérôme DOMBRAT, Madeline VOYEN, Jean-Baptiste THOMAS et peut être Alban STOCQUART, suivant les conditions qu'il proposera. Les dates retenues sont les 24 octobre, 19 décembre, 13 février et 17 avril. Il faudra faire un appel pour trouver des clubs organisateurs (salle avec 15 tables et une salle pour manger). Eric MATHIS se chargera de l'envoyer. Il faudra limiter les présélectionnés pour les stages à 6 joueurs et réserver les autres places pour découvrir de nouveaux joueurs. Les 4 demi-finalistes du championnat des Vosges seront automatiquement sélectionnés pour les Inter CD.

Inter CD : cela reste notre compétition phare pour la sélection de nos meilleurs jeunes. Malheureusement, le choix de la date et le manque d'envie des jeunes pour participer nous a conduit à n'envoyer qu'une seule équipe et composée de 6 joueurs sur 8. Nous ne sommes pas les seuls dans ce cas et seulement 12 équipes sont présentes et 9 CD représentés.

Joueurs : Méline SONNEFRAUD et Raphaël GROSSI (SAINT DIE), Kessy BRUNO, Amélia GOEURY Nathan MATHIS et (ANOULD) et Célestin OLIVIER (VAGNEY)

Encadrants : Emilie SONNEFRAUD et Jérôme DOMBRAT (SAINT DIE) et Jean-François RUIZ (TT des ballons).

Phase de poule :

Vosges / Meurthe et Moselle : 3/5 : Les 3 catégories fortes (cadettes, minime garçon et benjamin) gagnent leurs matchs respectifs et nous perdons les autres rencontres. La logique est respectée.

Vosges / Moselle 2 : 3/4 : C'est un match que nous aurions pu (dû ?) gagner. Nous avons l'avantage pour le match décisif mais ça se joue aux avantages. Dommage

Vosges / Bas Rhin 2 : 3/5 : Une fois encore la logique est respectée. Nous n'arrivons pas à créer l'exploit en faisant des perfs.

Vosges / Haute Saône : 3/5 : Le même scénario se répète.

Vosges / Ardennes 1 : 3/5 : Nous finissons sur la même note que tous les matchs de cette journée.

La phase de poule est frustrante car nous avons les moyens de gagner des rencontres mais ça ne veut pas tourner.

Nous sommes exemptés de premier match le dimanche matin, ce qui permet aux jeunes de se reposer et d'être fin prêt pour la place 9 à 12.

Tableau final :

Vosges / Haut Rhin : 6/1 : une magnifique victoire de l'équipe avec surtout la perf de Méline contre Elise Berthon qui a annihilé toute ambition pour les alsaciens et la première victoire d'Amélia.

Cela récompense leur investissement sur le week-end car ils n'ont jamais baissé les bras et se sont bien battus.

Vosges / Meurthe et Moselle: 3/5 : Copie conforme du 1er match de poule. Les résultats sont logiques.

Bilan de la compétition :

Le choix d'envoyer une équipe, même incomplète, était le bon car les jeunes ont bien défendu les couleurs vosgiennes. Dans l'ensemble des rencontres, la logique a été respectée. Mention spéciale à Célestin qui a confirmé sa demi-finale aux championnats du Grand Est en réalisant une magnifique compétition pour sa première sélection.

5- Commission arbitrage

Préparation du juge-arbitrage des compétitions : dès que les lieux seront connus, le tableau des desideratas d'aides de clubs et celui des juge arbitres seront envoyés aux clubs.

Pour les formations, 3 AC sont en attente de pratique pour valider leur grade. 1AR en attente de QCM, 1 JA2 en attente de QCM d'AR et nous n'avons pas d'information sur les pratiques des JA2. 2 postulants pour le grade de JA3 et 1 pour JA2.

Jean- Pierre signale que des amendes pour la coupe des Vosges semblent avoir été oubliées dans le bilan de Dominique, elles seront reportées sur l'exercice suivant en produits à recevoir.

Jean-Pierre a accepté un poste de correspondant à l'UNATT (union nationale des arbitres de tennis de table) pour le département des Vosges. Celle-ci l'a chargé d'inciter les arbitres vosgiens à adhérer à l'association. Il présentera l'UNATT aux clubs présents à l'AG et avec l'accord d'Etienne, le CD offrira un jeton de tirage au sort Paris 2024.

6- Commission développement

Bilan licenciation : le bilan des licences a été fait lors de la réunion du 6 juillet.

Traditionnelles	658
Promotionnelles	376
Événementielles	327

Licences événementielles

Type animation	Organisation	Nb Licences
Ecoles XONRUPT	CD/ Club XONRUPT	81
JRJ EPINAL	CD/Club EPINAL	58
Prescri'Mouv	CD/Club THIAVILLE	18
Fête sport	SAINT DIE DES VOSGES	8
Porte ouverte	Club Ballons Vosges	8
Tournoi Populaire	Club Ballons Vosges	59
Soirée Association	Club GOLBEY	36
Tournoi famille	Club ANOULD	14
THAON pôle IUMM	Club THAON	19
Ultimate Ping	Club EPINAL	17
Journée découverte	Club DOMPAIRE	16
10 Animations	9 Clubs	326 Licences événementielles

Bourse d'aide aux clubs (tableau mis à jour)

Classement	Club	Points	bourse €
1	ANOULD	226	288
2	THAON CHENIMENIL	191	244
3	TT BALLONS	160	204
4	DOMPAIRE	155	198
5	EPINAL	145	185
6	GOLBEY	145	185
6	SAINT DIE DES VOSGES	118	151
6	HADIGNY	90	115
6	BEGNECOURT	90	115
6	DOMFAING	87	111
11	MONTHUREUX	84	107
12	CHARMES	70	89
13	VAGNEY	70	89
14	THIAVILLE	60	77
14	NEUFCHATEAU	56	71
14	REMIREMONT	50	64
14	VITTEL	37	47
18	MIRECOURT	34	43
19	ETIVAL	32	41
19	MOYENMOUTIER	20	26
19	BAINS LES BAINS	20	26
22	UZEMAIN	20	26

Chèques ZAP : 24 licences aidées, reste 4 à venir soit un total de 28 contre une moyenne de 60 les années passées, forte baisse sans doute un impact du Chèque sport. La convention avec le Département vient d'être renouvelée la semaine dernière.

Visites de clubs : les visites vont reprendre, les clubs prioritaires (nouveaux dirigeants) sont UZEMAIN, SAINT DIE et EPINAL. Il reste également BAINS LES BAINS dont la visite prévue n'a pas pu avoir lieu. Il faudra remettre à jour la liste des présidents de clubs couplée avec la carte du département sur le site internet.

7- Point Financier

Seul Jérôme et Allain n'ont pu valider le point financier lors de la réunion du 31 août. Puisqu'ils n'ont pas de remarque à faire, les membres du CD valident à l'unanimité le bilan, le prévisionnel et le compte de résultats.

8- Réorganisation du Comité

Travail sur la thématique du fonctionnement du comité, proposition de vices présidents pour les 3 pôles.

Proposition organigramme				
	Trésorier	Président		Secrétaire
	Dominique THIRION	Etienne ROBERT		Isabelle FRIRY
Vice-Président		Vice-Président		Vice-Président
Pôle Administratif Financier		Pôle Gestion de L'activité		Pôle Développement et promotion du Ping
Dominique THIRION		Eric MATHIS		Laurent DURAND
Membres Elus		Membres Elus		Membres Elus
Dominique THIRION		Technique	Jérôme DOMBRAT	
Isabelle FRIRY		Sportive	Philippe BOURGEOIS	
Etienne ROBERT		Arbitrage	Jean-Pierre VOYEN	

Il restera à définir le fonctionnement des pôles, le degré d'autonomie des vice-présidents, la cooptation de membres dans les différents pôles ainsi que les relations entre pôles.

9- Questions diverses

2 questions posées par René PARIS concernant l'aide aux clubs organisateurs et le mode de sélection pour les stages et compétitions auxquelles Etienne ROBERT a répondu, après consultation du bureau

Pour l'aide aux clubs, il faudrait préciser, ce que tu entends sur ce sujet, les conditions 2022/2023 ont été validées et les organisations en cours d'attribution. On ne change rien pour cette saison.

Pour le mode de sélection sur les stages et les compétitions, la commission technique est désignée pour sélectionner les joueurs convoqués aux stages et participants aux sorties CD. Le nouveau responsable de la commission technique travaille sur ce point, il nous informera lors du point commission technique.

La séance est levée à 21h45.

La Secrétaire,
Isabelle FRIRY

Le Président,
Etienne ROBERT